

# TOULOU

**Logement.** Soutenue par le DAL et le collectif des personnes handicapées.

## « Un logement digne pour ma fille handicapée »



**Rachida demande juste un logement digne dans lequel elle pourrait laver sa fille handicapée.** Photo DDM, Thierry Bordas.

« Je ne demande pas grand-chose, un appartement avec une chambre pour ma fille et une salle de bain ». Rachida, la maman d'une petite Lina de deux ans lourdement handicapée vit avec sa fille dans un T1 bis de 30 m<sup>2</sup>, au premier étage d'un immeuble du faubourg Bonnefoy. Avec la poussette adaptée de 20 kg, Rachida peine à grimper chez elle : « J'ai vraiment peur de la faire tomber », dit-elle. La salle de bain ? Un réduit où le bac à douche coince entre les murs est distant des toilettes de seulement 30 cm. Impossible d'allonger Lina qui ne tient pas la station assise.

### DERNIER RELOGEMENT SOUS LA PRESSION

Depuis un an, les demandes de logement envoyées aux organismes HLM sont toutes restées lettre morte malgré l'assurance qu'elle est prioritaire. En désespoir de cause, elle a contacté le comité Droit au logement qui la soutenait hier lors d'une manifestation devant le conseil général. « Lorsqu'elle a expliqué ses difficultés une assistante sociale lui a répondu : vous n'avez qu'à la laver dans l'évier de la cuisine », rapporte la belle-mère de Rachida. Une

situation révoltante que les membres du DAL et du Collectif de personnes handicapées entendaient dénoncer en exigeant du conseil général « un relogement immédiat dans un appartement digne ».

Ils ont d'abord trouvé porte close au conseil général qui, à défaut de se prononcer sur le fond de cette situation particulièrement préoccupante, s'en est tenu à la diffusion d'un communiqué de politique générale dans lequel il dit ne pas comprendre « l'attitude actuelle du DAL de Toulouse, qui cible systématiquement ses interventions sur les acteurs – dont le conseil général et les offices HLM – qui s'engagent justement pour plus et mieux de logement social [...] Il y aurait tant à faire pour dénoncer la passivité d'autres acteurs, les dérives spéculatives, certaines pratiques contestables dans le secteur de la location, ainsi que le désengagement de l'État ».

Plus tard dans l'après-midi, le DAL a toutefois été reçu. Le conseil général s'est engagé à trouver une solution de logement à Rachida et sa fille. Il a par ailleurs signifié au comité qu'il le faisait pour la dernière fois sous la pression médiatique.

J.-L. D.-C.